

Président, O. Lachapelle.
Membres du Comité de Surveillance : MM. Raoul Bleau et A. Lachapelle, Percepreux, W. Lajeunesse.

Après l'élection des officiers un magnifique discours a été prononcé par M. l'inspecteur en chef. Au cours de ses remarques il fit voir les innombrables avantages qu'offrait l'Alliance Nationale et toutes les garanties qu'elle donnait à ceux de nos compatriotes qui s'enrôlaient dans ses rangs et qui confiaient à la société leurs économies mensuellement.

Avant de clore l'assemblée, M le président remercie bien sincèrement M. Duquette d'avoir bien voulu se déplacer pour venir faire l'installation de ce nouveau bureau et lui promet qu'avant la fin de l'année il y aurait le nombre de membres nécessaires pour l'érection d'un cercle dans la paroisse de la Rivière des Prairies.

Rapport du Médecin en Chef

(Suite)

Certains sujets dont l'histoire personnelle et celle de leur famille ne sont pas parfaites, constituent un risque raisonnable. Il serait injuste de les refuser tous. Néanmoins, la prudence veut qu'il ne leur soit accordé qu'un montant de certificat proportionné au risque encouru. C'est ce qui explique pourquoi je réduis, dans quelque cas, le montant du certificat demandé.

MORTALITE

Durant les deux dernières années, nous avons eu à déplorer le décès de 283 membres.

Juillet 1908 à juillet 1909.

Morts	129
Moyenne de membres	19699
Moyenne de mortalité par mille	6.55

Juillet 1909 à juillet 1910.

Morts	154
Moyenne de membres	20202
Moyenne de mortalité par mille	7.63

Comme vous pouvez le constater, notre moyenne de mortalité est des plus satisfaisantes et peut se comparer avantageusement avec celle des autres institutions similaires.

Examinons ensemble quelles sont les principales causes de notre mortalité. Aujourd'hui, comme dans les rapports précédents que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, les maladies du tube respiratoire ont la préséance. La pneumonie, la pleurésie et surtout la tuberculose pulmonaire occupent le premier rang. S'il y est une maladie contre laquelle je me mets en garde, c'est bien la tuberculose. J'élimine avec scrupule tout membre dont l'histoire de famille est quelque peu entachée de consommation et j'évite surtout ceux qui, par leur physique, leur moralité ou des affections antérieures pourraient faire soupçonner quelques prédispositions à cette maladie. Il me fait plaisir de constater que, dans le présent rapport, le pourcentage de la mortalité par la tuberculose, semble avoir diminué dans des proportions sensibles. Il est difficile, dans un pays comme le nôtre, où les variétés de température se succèdent si rapidement, de pouvoir échapper aux terribles ravages de cette maladie.

Les travaux scientifiques nous ont démontré que les causes qui déterminent la tuberculose sont aussi multiples que variées. Celle-ci ne respecte ni la jeunesse, ni l'âge mûr. Tous, nous en sommes les victimes, du moment que nous la coudoyons. La pneumonie et la pleurésie semblent être les causes qui prédisposent le plus à la consommation. Les sujets qui ont déjà fait une pneumonie ou une pleurésie, surtout si c'est de dates récentes, doivent être examinés avec le plus grand soin. En faisant l'auscultation et la percussion avec soin, l'on trouvera quelque chose d'intéressant.

Nous avons encore, comme causes prédisposantes, la vie intense des centres, les lois méconnues de l'hygiène, l'encombrement de l'atelier, du foyer, les logis insalubres, mal ventilés et par-dessus tout, l'intempérance.

Le surmenage intellectuel et physique achèment vers le consompion. La machine humaine ne doit pas être surexcitée outre mesure. La vie a ses lois qu'il faut respecter et lorsqu'on en outre passe les bornes, l'on ne tarde pas à produire un affaïssement, un marasme qui souvent ont des résultats désastreux sur l'économie. L'homme de profession, comme l'artisan, doivent respecter les conditions qui régissent les lois de la nature et se borner à un travail raisonnable. S'ils ne ménagent pas leurs forces, s'ils négligent d'observer les lois de l'hygiène, si les travaux s'accomplissent dans des lieux infectés et contaminés, il ne faudra pas être surpris s'ils ne peuvent résister bien longtemps à cette influence défavorable.

La prudence veut aussi que l'on examine, avec beaucoup de soin, les organes principaux de ceux qui sont d'un poids léger. Advenant une maladie grave, ce dernier pourra difficilement présenter une force suffisante pour résister à une diminution de vitalité.

J'ai constaté que l'alcoolisme fournissait sa large part dans les causes prédisposantes à la tuberculose. Malheureusement, nous possédons un certain nombre d'intempérants et d'alcooliques qui sont une source d'embarras pour la société. Une fois admis, on semble les tolérer et personne n'ose jouer le rôle de délateur. Ce n'est qu'après une maladie ou le décès, que nous apprenons l'abus de boissons alcooliques. Que faire en pareil cas? D'ordinaire, il nous faut payer les réclamations parce que le fait d'avoir altéré sa santé par intempérance est très difficile à établir.

Dans deux ou trois cas, la tuberculose a été contractée au contact de personnes déjà affectées de cette maladie. C'est un frère qui demeure avec une soeur tuberculeuse; c'est un mari dont la femme est phthisique. Il est certain que celui qui vit au milieu d'un tel foyer de pestilence, peut difficilement échapper aux conséquences funestes que l'infection et la contagion peuvent produire et il n'est pas étonnant alors, de voir l'écllosion de la tuberculose quelques semaines ou quelques mois après.

Les voies respiratoires doivent donc être l'objet d'une attention particulière. Jusqu'à ce qu'il soit donné à la science médicale de trouver le remède souverain contre la tuberculose, nos médecins-examineurs seront bien prudents dans le choix des aspirants et ceux-là seuls seront admis qui offrent des garanties certains de longévité.

(A suivre)

THEO CYPHOT, M. C.

**CONSEIL GENERAL
Etat Financier
AU 31 OCTOBRE 1910.**

CAISSE DE DOTATION

Recettes	
Contributions, \$18,900.86	— Intérêts, \$176.58
Balance	\$19,377.44
	1,067,869.07
Déboursés	
Bénéficiaires	\$1,087.26
Invalides, \$500.00 — Pension, 70 ans, \$300.00	— Divers, \$39.20
Cse. Gén., (5 p.c.)	\$945.04
Balance	\$1,074,462.27
	\$1,087.26

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes	
Contributions, \$1,651.36	— Intérêts, etc., \$36.78
Balance	\$1,691.14
	\$3,978.28
Déboursés	
Indemnités, \$1,155.97 — Remboursement, \$22.00	— Divers, \$
Cse. Gén., (5 p.c.)	\$82.72
Balance	\$3,408.73
	\$35,669.43

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$510.24	— Intérêts, \$33.00
Balance	\$43.23
	\$575.67
Déboursés	
Cercles	\$15.00
Balance	\$75,660.63
	\$75,675.63

CAISSE GENERALE

Recettes	
Cse. Dot. et Mid. (5 p.c.)	\$1,027.70
Rétribution, \$349.00 — Drt. et Hon., \$73.50	— Fournit., \$90.22
Assce. Off., \$247.91 — Divers, \$106.16	
Balance	\$1,912.50
	\$3,301.44
Déboursés	
Poste, etc.	\$
Loyer, \$470.34	— Salaire empl. bureau, \$470.34
Divers, (Burr.) \$3.78 — Off. Gén., (Rémun.) \$241.67	— Revue, \$15.00
Organisation, \$112.38 — Propagande, \$502.68	— Enquêtes, \$99.89
Inspection, \$462.00 — Divers, \$2.00	— Remboursement, \$56.00
Mobilier, \$	— Session, C.G. \$36.00
Frais voyages d'Officiers, \$44.55	
Balance	\$2,052.40
	\$3,161.34
	\$5,214.00

RESUME

Caisse de Dotation, surplus	\$1,074,462.27
Caisse des Malades, surplus	34,087.73
Caisse d'Epargne, surplus	75,660.63
Caisse Générale, découvert	3,301.44
	\$1,181,230.00

PLACEMENTS DE FONDS

Fabriques	\$4,113.30
Municipalités scolaires	47,355.20
Municipalités	36,000.00
Prêts Hypothécaires	978,104.00
Dépt. Gouvernement N.B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale et Epargne	
Immeuble	60,855.00
En Caisse, chèque Cercle Chambly, No 139, entre mains B. Provinciale	354.00
Cercles, etc. Surplus, remises	\$684.24
Banques; avances pour compléter prêts hypothécaires, \$4,868.42	
	\$1,181,230.00

Attesté à Montréal, 31 octobre 1910.
G. MONET, Sec. G.
ALF. ST-CYR, Trés. G.
Certifié correct, O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

Lorsque le cercle paroissial où il est pas répété.
Pour ce qui est en dehors de la paroisse mentionnons pas ABREVIATIONS
Substitut du P. Financier; Md. E. Le coût de l'insigne ou partie de l'insigne

No 1-CL. ST-JO card, 567 St-Antoine, S. A. O. Bourdon, 115 Chatham. Réunion 200-201, église St-Jo. No 2-CL. BEAUFORT Leduc, S.F. Réunion No 5-CL. VILLE I let, 2386 St-Jacques Royal; S. J. Girard, Up 2594. Réunions Raby, 98 Fultord.

No 6-CL. SACS Rév. F. L. T. Adamant, 688 Champlain. Plessis; S. A. J. R. Dufault, 784 Ontario. Plessis. Réunions, 2 St-Vincent de Paul.

No 7-CL. ST-AN J. Boileau, S. F., e mercredi, 7 1/2 m. No 8-CL. ST-PIPI nard, 1186 St-André Hubert. Réunions, Dufault, 784 Ste-Cath. No 9-CL. STE-GA A. Aldéric Boileau, Libersan. Réunions, notaire Libersan.

No 10-CL. ST-CH pelle, 120 Centre. M. bain; S. A. N. Bélin 672 Centre. Réunions No 12-CL. ST-HEN 2818 Front; J. A. P. G. Poitras, S. F. bault, Md. E. 1801 778. Réunions, 2e, Joseph, 1882 Notre-D. No 18-CL. ST-JA T. J. E. LaFontaine, 3e samedi, 3 h. p. No 15-CL. ST-JE Thibaudeau, S.F. et dimanche, h. p.m. No 16-CL. ST-MI R. Smith; S.F. Abt manche, salle Doucet, 354-0.

No 22-CL. ST-ST Vachon S. A., Art. nier vendredi, 7 h. p. No 24-CL. NOT Perrot; Joseph Lalonde dimanche, 2 1/2 h. No 25-CL. LAROU Duchesneau; S. F. E. 7.80 hrs p. m., édifice pelain, M. Pabé J. S. Em. Gauthier, S. F. No 27-CL. HOCH 192 Joliette, W. Des 2e et 4e merc., 80 p. No 31-CL. MOU Amédée Dugas, P. M. gères, Forest, S. F. No 34-CL. SALA Chatel, S. F., Léopold, salle Monette, rue Ste No 37-CL. CONT S.F., 7 A. Cormier, N. loux, 909 de Montigny St-Hubert. Réun. 1er 571 rue Berri.

No 46-CL. RIGAU Jules A. Desjardins, 1 bureau 1. A. Desjardins No 49-CL. JACOU S. A. Ashby, S.F., Jo 8 h salle Union St-Jo No 50-CL. ST-GUI P. G. Sylvestre, S. F. E. No 54-CL. ST-JE E. Derome, S.F., et dern. jeudi, 7 hrs p. No 58-CL. ST-B parois S. P. N. E. manche, 3 hrs p.m. No 60-CL. SOUL Roch Leroux, Casca dière. Réun. dernier titi, 8 hrs D.M. No 64-CL. NOTRE Pitre, 25 Britannia. S. Réunion, salle Lefebvre, No 65-CL. ST-FR Médrard Forest; S. F. E. dernier mercredi chez No 66-CL. LAPRA F. J. B. Hébert. Réunion. No 67-CL. ST-HYV. P. G. A. 7 St-Denis; ds. D. J. A. Viger, 8e merc. 86 St-Simon,